



LA RÉFORME DUBÉ : QUELS IMPACTS POUR LE SECTEUR DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS (CHP)?

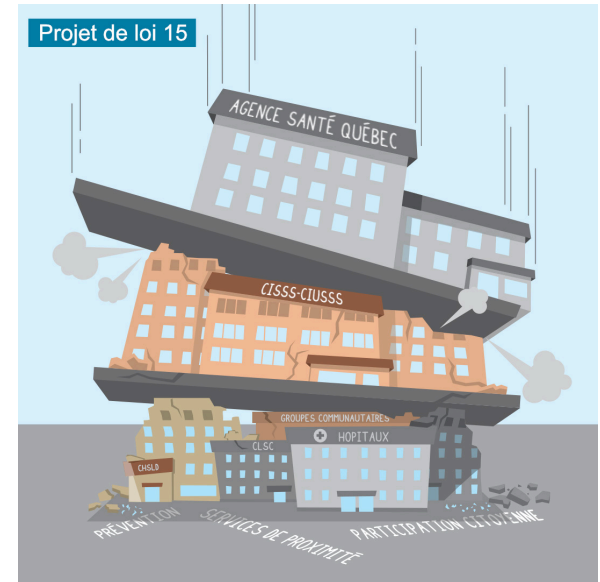
Élaboré sans consensus social ni consultation, le projet de loi-15 ou réforme Dubé vient chambouler un système de santé et de services sociaux déjà fragilisé. Partout, des voix se lèvent pour le critiquer et ses impacts se feront sentir un peu partout dans la société.

Nos usager-es et nous même avons de la difficulté à avoir accès à des services du secteur public ? La situation ne fera qu'empirer. La réforme Dubé veut créer une mégastructure : l'agence Santé Québec. Cette structure éloignerait davantage les décisions importantes des personnes qui connaissent le mieux le réseau, soit ceux et celles qui l'utilisent et qui y travaillent. En commission parlementaire, l'opposition a demandé à ce que cette Agence soit sans but lucratif, ce qui a été refusé par la CAQ.

[Pour en savoir plus : csn.qc.ca/vraiment-public/](http://csn.qc.ca/vraiment-public/)



**VRAIMENT
PUBLIC**



LE MODÈLE DES CHSLD PRIVÉS, UNE SOLUTION QUI N'A PAS FAIT SES PREUVES

- La réforme Dubé ouvre grand la porte à ce que les entreprises à but lucratif s'enrichissent sur le dos de la population. Pourtant, le modèle des CHSLD privés a tellement été pointé du doigt durant la pandémie que le gouvernement vise à conventionner tous les CHSLD privés au Québec d'ici 2025 afin d'améliorer la qualité des soins et des services. Quand la santé devient «une business», les patient-es sont la marchandise et la maladie devient une occasion d'affaires. C'est toute la société qui devra en payer le prix.
- Or, même si l'on sait depuis longtemps que la population québécoise vieillit, il manque de place partout. Le gouvernement dépense des fortunes pour construire des maisons des ainé-es, alors que le modèle des services et des soins à domicile coûte moins cher et représente le premier choix des personnes âgées.
- Les usager-es des CHP devraient avoir la possibilité de recevoir des soins et des services du réseau public. Au lieu de cela en CHP, on voit encore trop souvent des frais accessoires ou des services à la carte à des prix exorbitants. Cela dans un contexte de manque de personnel et d'équipement. Avec la réforme Dubé, c'est encore une fois les mieux nantis qui seront avantagés et nos aîné-es en RPA qui en seront victimes.
- Les assurances privées prendront de plus en plus le relais de la carte d'assurance maladie, ce qui impliquera une augmentation substantielle des coûts des régimes pour les travailleuses et travailleurs.

Les enjeux soulevés par cette réforme appellent à une lutte sociale que l'on doit mener avec l'ensemble des secteurs et avec la population. MOBILISONS-NOUS!

